

Notre Village

Février 2024

Numéro 45



Éditorial par Claude CURIE, Maire

Cette année a vu l'aboutissement de notre projet de mandat : la rénovation de notre salle des fêtes et la réalisation du pôle médical. C'est après 16 mois de travaux que nous avons pu mettre en fonctionnement ce bâtiment et ainsi accueillir le public.

La salle des fêtes entièrement modernisée est désormais ouverte à la location de privés et aux associations. Cette nouvelle salle lumineuse et chaleureuse, équipée d'une cuisine entièrement reconditionnée, peut accueillir 150 personnes.

C'est avec une certaine fierté que nous pouvons aujourd'hui constater cette réalisation qui intègre le « pôle médical » permettant à nos deux médecins, le Docteur Antoine Agostinho et le Docteur Olivier Roussel, d'exercer la médecine dans des conditions optimales. Ils ont été rejoints en janvier par l'infirmière, Mme Bénédicte Ratte et le kinésithérapeute, M. Hugo Ramstein.

J'en profite également pour vous dire deux mots sur un projet qui se concrétise avec l'arrivée de deux dentistes, M. et Mme Bastien Scheid, qui préparent leur installation dans les locaux de l'ancien EHPAD (La Résidence au 14 Rue Jean-Pierre Bangué). L'ouverture de ce cabinet devrait avoir lieu courant du mois de juin 2024.

Début 2023, nous avons également racheté le bâtiment du bar-restaurant Le Tilleul. Suite à des problèmes de santé, l'ancien gérant avait été contraint de fermer son fonds de commerce. Dans un souci de maintenir ce bar historique, nous nous sommes portés acquéreur de ce bien im-

mobilier et avons eu le plaisir de pouvoir y installer M. Karime Sabeur, le nouveau gérant.

Autre projet marquant de 2023 : en collaboration avec le directeur de l'entreprise SOUDATOL, M. Philippe Vallere, nous avons travaillé à la sécurisation du site de l'entreprise. Pour ce faire, nous avons cédé 800 m² de la rue de la Gare pour améliorer les conditions de circulation dans l'enceinte de l'usine. Ce projet a nécessité de revoir complètement le plan de circulation du secteur et du chemin des Chenevières. Il va se concrétiser en 2024 par la redéfinition de la voie de circulation qui mène au lotissement des Grandes Combes et la création d'une trentaine d'emplacements de parking permettant de desservir la salle des fêtes et le pôle médical.

Tous ces projets et investissements des deniers publics s'adressent essentiellement à vous, Vuillafanais. Ils sont faits de manière réfléchie, dans un souci d'améliorer nos conditions de vie au quotidien, de garder nos commerces, nos artisans et industriels du village et de conserver nos écoles. Ces investissements ne peuvent être pérennisés qu'avec un engagement de chacun au quotidien à utiliser ces services que nous avons actuellement : il est important de faire vivre nos professionnels qui sont installés dans notre village.

En 2024, continuons donc ensemble à dynamiser Vuillafans et faire grandir les liens essentiels qui enrichissent notre communauté.

Dans ce numéro :

DOSSIER

Bienvenue dans votre mairie !

ENVIRONNEMENT

Faune et flore
État de nos cours d'eau

ÉCOLE & LOISIRS

Une année riche en activités et événements

VIE SOCIALE

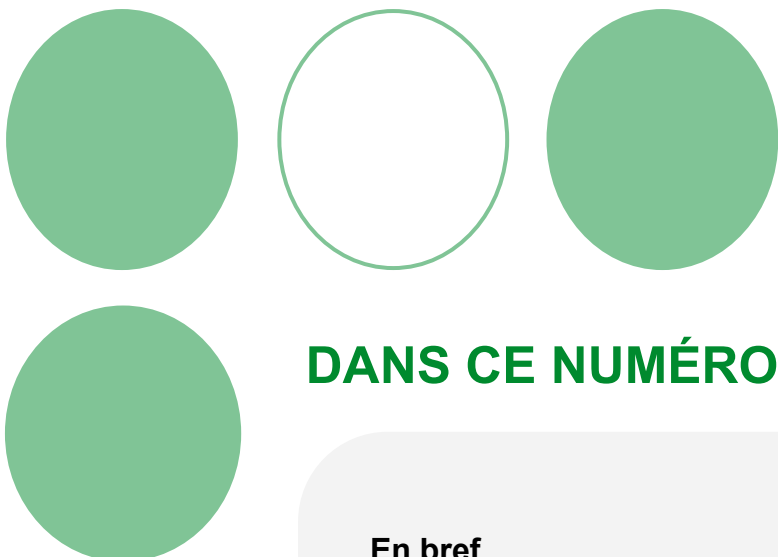
Continuer à faire vivre l'histoire
Activité de la paroisse

www.vuillafans.fr
mairie.vuillafans@wanadoo.fr

Facebook :
Commune de Vuillafans

Instagram :
[@vuillafansofficiel](https://www.instagram.com/vuillafansofficiel)

Retrouvez ce bulletin en version digitale sur le site internet de la commune.



DANS CE NUMÉRO

En bref	3
Administration	4
Vie en communauté	12
Sécurité	13
Dossier spécial	14
Communauté de communes	17
Environnement	18
Scolarité	22
Loisirs	24
Vie sociale	35

2023 EN QUELQUES IMAGES



Départ en retraite d'Eric Elbin, employé communal depuis 1981, ici entouré des derniers maires de la commune.



L'éclairage public est passé aux LEDs.



Un toit tout neuf pour la chaufferie de l'église - Effectué par Morgane Dole.



La municipalité a eu l'honneur de célébrer les 90 ans de M. Luc Bonnefoy.



10 m³ de déchets ont été ramassés par les chasseurs et bénévoles à l'occasion de la journée *J'aime la Nature Propre*.



L'action du pâturage des coteaux par le troupeau du CEN de FC a permis à la biodiversité de s'épanouir.



Le rassemblement Festy'V.A.G. a profité du soleil d'automne sur l'espace du camping.



La commune a racheté le bar-restaurant Le Tilleul, établissement historique de Vuillafans, désormais géré par M. Sabeur accompagné de Maeva.



Cet été, un grave accident de VTT a nécessité l'intervention des secours terrestres et aérien.

BUDGET COMMUNAL

Par Yves GAMELON, adjoint en charge des finances

Les comptes financiers sont arrêtés au 30 décembre 2023. Un certain nombre d'opérations supplémentaires ne seront effectives qu'au 31 décembre. Les chiffres présentés subiront une variation non significative sur la globalité des équilibres.

Pour information, les budgets ne prennent pas en compte les **excédents et/ou les déficits des années antérieures**.

Fonctionnement

DÉPENSES 2023	
Générales	122 585,56 €
Personnel	122 470,69 €
Reversement des taxes	45 945,00 €
Amortissements	9 887,24 €
Versements divers	149 037,38 €
Intérêts d'emprunts	6 971,35 €
Total	456 897,22 €

RECETTES 2023	
Produits divers	8 099,54 €
Produits de services	21 234,69 €
Impôts et taxes	294 654,52 €
Dotations et participations	112 317,56 €
Revenus de gestion courante	129 275,45 €
Produits exceptionnels	2 979,84 €
Total	568 561,60 €
Excédent de fonctionnement :	111 664,38 €

Investissement

DÉPENSES 2023	
Cession d'immobilisation	- €
Remboursement emprunts	695 229,82 €
Immobilisations corporelles	190 033,08 €
Immobilisations en cours	1 028 307,09 €
Total	1 913 569,99 €

RECETTES 2023	
Opérations d'ordre	9 887,24 €
Dotations fonds divers	38 366,32 €
Subvention d'investissement	408 588,43 €
Emprunts et dettes	101 000 €
Total	557 841,99 €
Déficit d'Investissement :	- 1 355 728,00 €

Détail des actions menées

- Achat de 6 parcelles « aux Grandes Chenevières » : l'opération a été finalisée sur l'exercice 2023
- Réhabilitation du toit de la chaufferie de l'église : l'opération a été finalisée sur l'exercice 2023
- Réhabilitation de l'éclairage public, la 1^{ère} tranche a été terminée sur 2023. La 2^e tranche et la 3^e seront terminées en 2024
- Acquisition du bâtiment, du fonds et de la licence IV du bar-restaurant Le Tilleul
- Réhabilitation de l'installation électrique complète du bar-restaurant Le Tilleul
- Réhabilitation complète de la salle des fêtes et création du pôle médical
- Réaménagement complète de la cuisine de la salle des fêtes
- Renouvellement du poste informatique du secrétariat de mairie
- Vente d'une partie de la rue de la Gare à l'entreprise SOUDATOL
- Lancement de l'aménagement complet du chemin des Chenevières avec création d'une trentaine de places de parking supplémentaires pour la salle des fêtes et le pôle médical

CHANTIER TERMINÉ ! Une salle des fêtes modernisée et un pôle médical flambant neuf



Il en aura fallu du temps pour lancer le chantier mais voilà : en fin d'année, ce projet d'envergure a vu le bout et les Dr. Antoine AGOSTINO et Olivier ROUSSEL y installaient leur cabinet.

L'infirmière, Mme Bénédicte RATTE et le kinésithérapeute, M. Hugo RAMSTEIN, les y ont rejoints courant du mois de janvier 2024.

La salle des fêtes complètement modernisée a accueilli ses premiers événements et son calendrier de réservations se remplit rapidement pour l'année !

Ces deux espaces sont désormais ouverts et viennent conforter le maintien des services dans notre vallée où il fait bon vivre.



Quelques informations clés sur le bâtiment :

Permis de construction déposé le
18.06.2021

Chantier débuté en septembre **2022**

Montant total des travaux : **1,025 M€ HT**,
dont **70 %** d'aides des financeurs institu-
tionnels

La superficie de la salle des fêtes est
passée de **120 à 164 m²**, pour une capa-
cité d'accueil passant de **100 à 150 per-
sonnes**

9 cellules créées à l'étage, qui accueil-
lent déjà 2 médecins, 1 kinésithérapeute,
1 infirmière

Contacts :

Cabinet médical : 03 81 60 95 25

Bénédicte RATTE : 06 07 97 59 98

Hugo RAMSTEIN : 06 08 95 04 14

Tarifs de location de la salle des fêtes :

La salle sans la cuisine : 200,00 €/jour

La salle sans la cuisine : 400,00 € le
week-end

La cuisine : 75,00 €/jour

Dépôt de garantie : 1000,00 €

Réservation auprès de la mairie au
03 81 60 92 36

REQUALIFICATION du Chemin des Chenevières

Dans le cadre de la rétrocession d'une partie de la Rue de la Gare à la société SOUDATOL pour permettre son développement et réduire les risques d'accidents entre les chariots élévateurs et les véhicules extérieurs traversant le site de l'usine, il était nécessaire de proposer aux habitants des Chenevières une liaison piétonne et routière sécurisée entre le centre bourg et ce quartier de Vuillafans.

Des travaux vont donc être réalisés entre ce printemps et cet été 2024 pour restructurer le Chemin des Chenevières entre la route de Chateauvieux et l'extrémité de la zone artisanale.

Outre la création d'une trottoir complet (séparé de la chaussée par une bordure), et la mise en place d'écluses de croisement pour réguler la vitesse des voitures, nous profitons de ces travaux pour créer des places de stationnement à proximité de la salle des fêtes et du pôle médical.



Les travaux seront exécutés par l'entreprise JC BONNEFOY tandis que la conception du projet et son suivi ont été confiés au bureau d'études BEJ. Une réflexion a été menée avec ce dernier pour assurer une gestion des eaux de ruissellement la plus « transparente » possible en limitant l'impact des aménagements. Ainsi les revêtements de trottoirs seront perméables et les eaux de chaussée s'écouleront sans transiter par le réseau d'assainissement, pour respecter leur écoulement naturel.

Il est à noter également que l'intégralité du revêtement de chaussée sera refait à neuf par la Communauté de Communes Loue Lison.

Nous remercions par avance les riverains et les usagers qui devront subir durant quelques semaines la gêne occasionnée par les travaux.

BUDGET EAU

par Yves Gamelon, adjoint en charge des finances

Nous continuons à investir dans le renouvellement des matériels pour les services de l'eau potable et l'assainissement collectif. Cette démarche est nécessaire afin d'assurer un fonctionnement optimal de nos installations pour les années à venir et le transfert de la compétence eau à la Communauté de Communes Loue Lison en 2026.

Fonctionnement Eau

DÉPENSES 2023	
Entretien réparation	21 505,11 €
Reversement Agence de l'Eau	8 798 €
Amortissement des travaux	31 167,22 €
Charges de gestion courante	- €
Intérêts d'emprunts	1 162,94 €
Charges exceptionnelles	6 638,97 €
Total	69 272,24 €

RECETTES 2023	
Subventions	5 230,61 €
Redevances communales	73 506,94 €
Produits exceptionnels	3,04 €
Produits de gestion courante	2 121,59 €
Produits exceptionnels	- €
Total	80 862,18 €
Excédent de fonctionnement	11 589,94 €

Investissement Eau

DÉPENSES 2023	
Subventions	5 230,61 €
Remboursement d'emprunts	7 540,57 €
Immobilisations corporelles	3 276 €
Immobilisations en cours	- €
Total	16 047,18 €

RECETTES 2023	
Opérations d'ordre	31 167,22 €
Dotations fonds divers	- €
Subvention d'investissement	- €
Total	31 167,22 €
Excédent d'investissement	15 120,04 €

Commentaires :

- Nous avons cette année lancé le diagnostic complet de l'ensemble du réseau d'eau potable et de la station de production située sur le lieu-dit « l'III »
- Nous avons également renouvelé environ 100 m de canalisation d'eau potable, rue Jean-Pierre Bangue, avec déplacement du poteau d'incendie.

BILAN SUR L'EAU

par Bernard WOZNY, adjoint en charge de la commission eau & assainissement

Le 30 mars 2023, une fuite importante nous a fait une nouvelle frayeur, faisant croire à une nouvelle casse de canalisation sous la Loue, entre la station de pompage de l'île et le château d'eau.

Heureusement, les recherches par la société GAZ ET EAU nous ont permis de découvrir la fuite à côté du chemin des Chenevières et pas sous la Loue, comme on le croyait.

Nous avons donc arrêté le pompage sur l'île car environ 150 m³ par jour partaient dans la nature et ce jusqu'à ce que la société MOUROT vienne réparer la conduite.

La source derrière Châteauvieux, produisant énormément à cette période, nous a permis d'alimenter le village sans occasionner de gêne pour les usagers.

Cela nous a permis également de retrouver un regard avec des vannes de sectionnement, qui n'était pas répertorié sur les plans du réseau communal et qui nous permettra d'installer un bipasse pour continuer à alimenter le village en cas de casse de canalisation sous la Loue.

Plusieurs autres fuites ont été rapidement retrouvées et réparées chez des particuliers, ce qui nous a permis d'arriver en fin d'année à un rendement de 84,07 % sur l'année 2023.



Réparation d'une conduite



Découverte d'un regard non répertorié

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF

par Yves Gamelon, adjoint en charge des finances

Fonctionnement Assainissement

DÉPENSES 2023	
Entretien réparation	47 048,18 €
Reversement Agence de l'Eau	4 875,00 €
Amortissement des travaux	34 590,69 €
Charges de gestion courante	- €
Intérêts d'emprunts	1 381,14 €
Charges exceptionnelles	6 297,40 €
Total	94 192,41 €

RECETTES 2023	
Opération d'ordre	14 416,46 €
Redevances communales	73 363,06 €
Subvention d'exploitation	- €
Produits de gestion courante	2 804,46 €
Produits exceptionnels	3 739,61 €
Total	94 323,59 €
Excédent de fonctionnement	131,18 €

Investissement Assainissement

DÉPENSES 2023	
Opération d'ordre	14 416,46 €
Remboursement d'emprunts	13 529,57 €
Immobilisations corporelles	- €
Immobilisations en cours	11 676,00 €
Total	39 622,03 €

RECETTES 2023	
Opérations d'ordre	34 590,69 €
Dotations fonds divers	1 532,85 €
Subventions	- €
Total	36 123,54 €
Déficit d'investissement	- 3 498,49 €

Commentaires :

- Concernant l'assainissement collectif, le diagnostic de la station d'épuration est dans sa phase terminale et nous devrions recevoir bientôt le rapport de diagnostic effectué par l'entreprise ARTELIA en charge du dossier.
- Pour rappel, le transfert de la compétence assainissement collectif à la Communauté de Commune Loue Lison sera effectif au 1^{er} janvier 2025.



BILAN SUR L'ASSAINISSEMENT

par Bernard WOZNY, adjoint en charge de la commission eau & assainissement

Le diagnostic qui est en cours de finalisation va nous permettre de pouvoir réaliser différents travaux pour améliorer les rejets de la station.

Ces différents travaux sont actuellement à l'études pour établir des devis.

Suivant les montants, ces travaux seront prévus par tranches en fonction du budget.

En septembre, nous avons été obligés de changer une vanne de recirculation qui ne fonctionnait plus.

Nous avons encore eu recours à des curages (non prévus) de canalisations bouchées par des polluants qui n'ont rien à faire dans ces conduites, ce qui a entraîné des dépenses supplémentaires non prévues au budget, donc une augmentation des coûts d'exploitation que nous sommes obligés de répercuter sur les factures.

RAPPEL SUR CE QUI NE DOIT PAS ÊTRE JETÉ DANS LES TOILETTES mais dans les poubelles grises afin d'éviter de causer de nombreux dégâts aux pompes de relevage, de boucher vos toilettes et surtout de polluer l'environnement :

Les rouleaux de papier toilette, même ceux qui se dissolvent dans l'eau
Les protections hygiéniques (tampons, serviettes hygiéniques, protège-slip)
Les cotons et coton-tige
Les médicaments (plaquette ou sirop périmé)
Les préservatifs
L'eau de Javel et les produits d'entretien en général : limiter leur usage dans les toilettes
Le chewing-gum
Les mégots de cigarette
Lingettes démaquillantes, pour bébé ou désinfectantes (une lingette biodégradable met **plus d'une semaine** pour se désintégrer mais **quelques heures** pour atteindre une station d'épuration, délai trop court pour se dégrader !)





DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ET INFORMATIONS PRATIQUES

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Chaque jeune Français doit se faire recenser au plus tôt à la date anniversaire de ses 16 ans (et durant le trimestre suivant). C'est le bureau de la mairie qui établit ce certificat et fournit tous les éléments nécessaires.

Le jeune qui s'est fait recensé est ensuite convoqué à participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Plus d'information sur MAJDC.FR

Attention les inscriptions aux examens, concours ou permis de conduire exigent le certificat de recensement sous peine de refus d'inscription.

CHANGEMENT DE NOM DE FAMILLE

Toute personne majeure de nationalité française peut initier une demande de changement de son nom de famille. Deux raisons peuvent être invoquées :

- la « procédure simplifiée ». Elle consiste à prendre soit le nom de votre père, soit celui de votre mère, soit encore à ajouter à votre nom de famille actuel le nom du parent qui ne vous a pas été transmis.

- la procédure de changement de nom par décret : elle vous oblige à vous justifier. Vous devez ainsi démontrer que votre patronyme vous cause préjudice, qu'il va s'éteindre ou que vous souhaitez changer de nom pour des motifs d'ordre affectif.

>> <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F36379>

ÉTAT CIVIL

Mariages, P.A.C.S., naissances, décès sont des changements importants dans nos vies. Ils doivent être déclarés en mairie. Renseignement auprès de la mairie.

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Il est désormais possible de prendre rendez-vous en ligne pour créer ou renouveler ses papiers d'identité quand on vit sur le territoire Loue Lison.

Il suffit de se rendre sur le site www.cclouelison.fr, de cliquer sur « carte d'identité / passeport » dans la rubrique « en 1 clic » en page d'accueil, de sélectionner l'agence France Services où vous souhaitez prendre rendez-vous puis de se laisser guider.

Il est bien sûr toujours possible de se rendre directement au France Services le plus proche pour effectuer cette démarche.

URBANISME

Déclaration de construction obligatoire

Toute construction supplémentaire, extension de surface ou travaux de création doivent faire l'objet d'une demande de permis (y compris : construction de piscine, changement de destination d'un local, travaux de modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment). Ces démarches sont gratuites.

Toutes les démarches concernant l'urbanisme : certificats, déclarations, permis de construire... sont instruites en partie par la mairie, le service de l'urbanisme de la Communauté de Communes Loue Lison* et l'architecte des Bâtiments de France.

*Il vous est possible de déposer votre dossier d'urbanisme via internet sur la plateforme pays-ornans.geosphere.fr/guichet-unique, mis à la disposition des 34 communes de la CCLL. Contact service urbanisme : 03 81 50 81 14.

Toutes vos démarches administratives expliquées :

Sur : www.service-public.fr | Tél. - dispositif Allo Service Public : 3939 ou sur : www.demarchesadministratives.fr

Votre mairie se tient à votre disposition au 03 81 60 92 36 ou mairie.vuillafans@wanadoo.fr | Lun - Ven : 10h - 12h

LE PÔLE RÉNOVATION CONSEIL Loue Lison

Conseils techniques, aides aux travaux pour vos projets de rénovation

OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Une action inscrite dans le Plan Climat Air Énergie Territorial Loue Lison

Des aides et des primes pour vos travaux ! *

- Travaux d'économie d'énergie** : aides rénovation globale (cumul maximum de 20 000€ d'aides) et des primes (audit énergétique, isolation avec des matériaux biosourcés, chaudière bois bûches) pouvant aller jusqu'à 1500€.
- Adaptation des logements à la perte d'autonomie** (salle de bain, aménagement accès) ou handicap.
- Réhabilitation de logements dégradés**, vacants, accession à la propriété, projets locatifs.
- Valorisation de votre patrimoine** : logement avec façade donnant sur la Loue ou le Lison (ravalement, isolation).

Pour qui ?
Les propriétaires occupants, les futurs acquéreurs, les propriétaires bailleurs et copropriétaires

* Selon vos conditions de ressources et les travaux envisagés

Contactez le Pôle Rénovation Conseil /
Par téléphone au 07 88 84 40 93
Par mail polerenovation@cclouelison.fr
Sur RDV dans les France Services Loue Lison (Amancey, Ornans, Quingey)

LE TRI DES BIODÉCHETS À LA SOURCE

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les collectivités territoriales sont tenues de proposer à leurs usagers une solution de tri à la source des déchets alimentaires.

La CCLL et le Sybert proposent aux habitants du territoire l'achat de composteurs : contactez le service Gestion des Déchets de la CCLL au 03 81 57 16 70 ou 03 81 63 84 63, du lundi au vendredi, ou par email à service.dechets@cclouelison.fr.

La municipalité de Vuillafans étudie actuellement où placer des composteurs pour les habitants vivant en appartement ou en maison sans espace vert. Plus d'information à venir.

LE FUTUR ÉCOCENTRE D'ORNANS

Le projet de nouvelle déchetterie se poursuit : l'objectif est de créer une infrastructure plus grande que l'ancienne installation, plus moderne et plus vertueuse pour l'environnement.

Il reste plusieurs étapes administratives avant le lancement du marché public prévu en juillet de cette année, puis le **début des travaux estimé à 2025**, selon les informations de la CCLL.

LA FIN DE LA CARTE VERTE

A partir du 1^{er} avril 2024, vous ne serez plus obligés d'afficher une vignette verte d'assurance bien visible sur votre parebrise. Ce sera l'immatriculation de votre véhicule qui prouvera l'assurance : un fichier des véhicules assurés (FVA) répertorie tous les véhicules assurés en France à partir de leur immatriculation.

La carte verte sera remplacée par un « Mémo Véhicule Assuré » : un document de synthèse valable aussi bien en papier que sous forme électronique, qui restera valable jusqu'à la résiliation de votre contrat.

Ce sont les assureurs qui renseigneront le FVA.

Renseignez-vous auprès de votre assureur.

COLLECTE DES « MONSTRES »

La CCLL a missionné l'association Tri de Quingey pour effectuer la collecte des encombrants pour les particuliers sur rendez-vous. Les encombrants sont des déchets ménagers volumineux qu'on ne peut apporter à la déchetterie dans sa voiture. **Plus d'information ci-dessous.**

C'EST SUR RENDEZ-VOUS MAINTENANT

Flashez ce QR code et prenez RDV dès maintenant !

<https://rdvencombrants.association-tri.com>

La collecte est effectuée par l'association Tri, basée à Quingey. La prise de RDV s'effectue également par téléphone au : **03 81 57 56 61**

PRENONS SOIN DE NOTRE VILLAGE ET VIVONS ENSEMBLE

Quelques rappels sur des règles de vie simples à appliquer

ABANDON DE VÉHICULE

La commune constate que des véhicules sont abandonnés sur son territoire.

Le code de l'environnement prévoit en son article L.541-21-3 une procédure lorsqu'un véhicule est stocké sur la voie publique ou sur le domaine public et qu'il semble dégradé ou épave, applicable par le maire :

1. mise en demeure de remise en état de circuler ou de le transférer à une casse agréée, dans un délai d'au moins dix jours, avec possibilité d'une astreinte de maximum 50 € par jour de retard, en cas de non-exécution.

2. Recours à un expert en automobile pour déterminer, aux frais du titulaire du certificat d'immatriculation, si le véhicule est techniquement réparable ou non puis selon l'état, évacuation d'office du véhicule vers un centre de véhicules hors d'usage agréé ou mise en fourrière.

NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés **qu'aux horaires suivants** :

- >> du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- >> le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30
- >> le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00

CHIENS PERTURBANTS

Rappel des règles sur les chiens errants :

- >> ne pas errer sans son maître dans le village
- >> être tenu en laisse dans le village et sur les chemins de promenade
- >> ne pas laisser trace de ses déjections dans les rues, sur les trottoirs, les espaces verts, les lieux publics comme le stade, l'aire de jeux des enfants...

Note : les aboiements de chien constituant un trouble anormal du voisinage portent atteinte à la tranquillité publique et peuvent être considérés comme étant une nuisance sonore extrême, punissable par la loi.

STATIONNEMENT

La commune a tracé un certain nombre d'emplacements de parking au centre du village, ceci en tenant compte des voies de circulation et des points de gêne voire de danger. Il est vivement demandé aux conducteurs de véhicules de bien vouloir respecter ces emplacements et ne pas se garer en-dehors.

Le saviez-vous ?

Un stationnement de plus de 7 jours consécutifs à la même place est considéré comme abusif selon le code de la route et est passible d'une contravention.

LE BRÛLAGE à l'air libre

Le brûlage à l'air libre de tous les déchets ménagers dont les déchets verts des ménages, est interdit par les règlements sanitaires départementaux.

Pourquoi ?

C'est une source d'émission importante de particules en suspension dans l'air, en raison d'une combustion imparfaite des résidus de végétaux. C'est nocif et en particulier pour les personnes les plus sensibles aux effets de la pollution atmosphérique.

Que faire de vos déchets verts?

- >> le compostage
- >> le paillage
- >> la collecte en déchèterie

Plus d'info : DREAL Franche-Comté, www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr

DÉPÔT SAUVAGE

Pour le respect de la vie en communauté et de l'environnement, les déchets ménagers doivent être déposés dans les bacs gris prévus à cet effet, les déchets recyclables dans les bacs jaunes, les industriels et encombrants en déchèterie.

Tout contrevenant s'expose à une contravention de 1 500 € (et 3 000 € en cas de récidive), d'après le code de voirie.

LES SAPEURS-POMPIERS de Vuillafans

Par l'Adjudant-Chef Tanguy HUOT-MARCHAND, Chef de Centre du CPI

L'année 2023 fut pour le Centre assez chargée en interventions.

128 interventions ont été réalisées sur notre secteur, le CPI a pu répondre présent sur 92 d'entre elles en raison d'un manque important de personnel la journée sur le Centre.

80 % de nos interventions représentent le secours à personne : le centre ne disposant pas de VSAV*, nous n'intervenons pas sur le secteur privé. En cas de manque d'ambulanciers, sur demande du SAMU, nous intervenons sur des situations d'urgence. Nous intervenons de plus en plus sur Ornans pour renforcer le personnel et compléter les véhicules pour mutualiser les moyens. Le manque de personnel est réel et impacte tous les Centres du département.

Nous sommes toujours à la recherche de volontaires résidant ou travaillant sur la commune, âgés de 16 à 55 ans.

Suite à la réorganisation du Service

Département d'Incendie et de Secours, les trois groupements territoriaux ont été supprimés et **depuis janvier, nous sommes organisés en compagnie** (le département en compte 13). Le CPI a intégré la 3^e compagnie regroupant les Centres de Vuillafans, Amancey, Saône, Longeville et Ornans où est basée la compagnie, avec la venue d'un chef de compagnie, officier professionnel qui nous supervise.

Pas de gros changement en personnel. Le sapeur Guyon Louis qui habite Mouthier nous a quittés pour rejoindre le Centre de Pontarlier. Le sapeur Leplomb Nikita résidant à Montgesoye poursuit son cursus de formation : il a validé son Secours à Personne et peut intervenir avec nous. Le sapeur Gasser Zéphirin nous a rejoint au 1^{er} octobre, il est issu de la section JSP* et a validé son examen de fin d'année. Il va être opérationnel sur toute mission rapidement.

Le Sergent-Chef Aubry Alain a fait valoir son droit à la retraite, nous l'avons mis à l'honneur lors de notre

Sainte Barbe. Lors de cette cérémonie nous avons également remercié notre ancien sapeur-pompier Luc Bonnefoy, l'Amicale lui ayant offert un chèque de participation à la mise aux normes de sa salle-de-bain. Le remerciant également pour sa générosité et la mise à disposition de son garage pour notre traditionnelle buvette de la course de côte.

Cette année encore nous n'avons pas pu assurer notre traditionnelle tournée des calendriers. **Pour cette année, l'Amicale prépare plusieurs animations où nous espérons vous voir nombreux.**

*1^{er} appel commune de Vuillafans, Lods, Montgesoye, Longeville, Chateaufvieux, Ornans

*VSAV Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes (ambulance des pompiers)

*JSP Jeunes Sapeurs-Pompiers

*VPITU Véhicule de Première Intervention Tout Usage (environ 6 tonnes avec 1 000 L d'eau)



Intervention sur un feu de cheminée à Vuillafans



Le Centre de Vuillafans recherche toujours des volontaires.

**Âge minimum : 16 ans
Âge maximum : 50 ans**

JSP : 12 - 16 ans

POUR PLUS D'INFORMATION :

Facebook : @Sapeurs-Pompiers de Vuillafans | www.sdis25.fr | www.pompiers.fr/grand-public
Pour toute urgence : le 18 ou le 112

BIENVENUE DANS VOTRE MAIRIE !

La mairie est une collectivité territoriale qui a pour principale mission de satisfaire les besoins quotidiens de la population. Ses attributions sont multiples : état civil, urbanisme et logement, écoles et équipements, activités culturelles, santé et aide sociale...

Qui sont les acteurs qui font fonctionner votre mairie et donc votre commune ?

Nous sommes allés à la rencontre de notre maire, Claude CURIE, pour lui poser quelques questions sur son quotidien et celui de son équipe : Catherine HALLER, secrétaire de mairie, Florence AISSAUI, en charge de l'agence postale, les adjoints et conseillers municipaux.



Monsieur le maire, à quoi ressemble votre journée type ?

Souvent le matin, j'honore les rendez-vous avec les administrés pour traiter de diverses questions relatives à l'urbanisme, à la facturation d'eau ou d'assainissement, aux impôts fonciers... On vient me consulter également pour des problèmes d'incivilité entre voisins, ou je dois gérer les éventuelles réclamations des locataires des bâtiments communaux.

Je peux aussi consacrer ce temps à la mairie à la gestion de problèmes de comptabilité de la collectivité en liaison avec le Trésor Public d'Ornans, à piloter la cohérence des budgets communaux, eau et assainissement, à gérer les cinq employés de la collectivité, toujours avec le support de la secrétaire de mairie.

L'après-midi, je suis le plus souvent sur le terrain à traiter les sujets d'entretien et de maintenance des matériels et des bâtiments communaux avec les employés municipaux, entretien de la voirie, gestion de la salle des fêtes, suivi de la gestion du camping municipal à la belle saison.

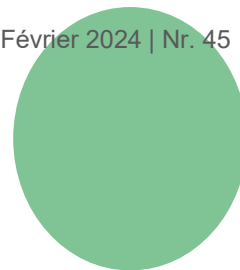
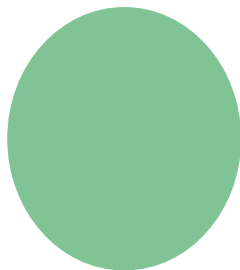
Avec l'adjoint en charge Bernard Wozny, je peux être amené à traiter des problèmes sur les réseaux d'eau potable, comme la recherche de fuites, et nous effectuons ensemble la relève des compteurs d'eau deux fois par an.



Je participe à différents types de réunion, que ce soit avec les commissions communales, avec la Communauté de Commune Loue Lison, avec l'association foncière et pastorale Vuillafans-Echevannes dont je suis Président, avec l'EPAGE*, avec le Département du Doubs, la Direction Départemental des Territoire du Doubs, avec les services de la Préfecture du Doubs...

Je profite également de ce temps pour préparer et organiser les mariages et les baptêmes républicains, encadrer le bon déroulement de nos différentes manifestations qui sont organisées sur le territoire de la commune.

*Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau Haut-Doubs/Haut-Loue



Comment travaillez-vous avec vos adjoints et vos conseillers ?

Pour gérer l'administration de la commune, nous travaillons en réunion toutes les semaines avec les quatre adjoints : nous abordons toutes les problématiques qui se présentent au cours des semaines précédentes, nous travaillons sur l'élaboration des budgets en début d'année, nous préparons les investissements nécessaires en fonction de leur importance, nous recevons les représentants des différentes administrations, nous

recevons les administrés quand nous avons affaire à des problèmes complexes.

Une fois par mois, je réunis le conseil municipal pour lui présenter le travail réalisé avec les adjoints, lui soumettre à approbation des investissements et des prises de décision pour le fonctionnement de la commune. Au quotidien, les conseillers s'investissent dans des commissions.



Qu'est-ce qui vous motive au quotidien à endosser la casquette de maire ?

L'amour de mon village ! Et je pense avoir un fort attrait pour la société, le fonctionnement de la vie en communauté, la proximité et l'écoute des autres. Pendant toutes mes années professionnelles, j'ai été représentant syndical. J'ai également toujours été impliqué dans la vie associative locale. En 2008, je me suis engagé pour la commune aux côtés de M. Celestin CATTANEO qui était maire à l'époque et qui m'a appris, durant

6 ans, toutes les subtilités de la gestion communale. J'ai repris du service en 2014 aux côtés de M. Gérard QUETE en acceptant d'être adjoint aux finances. En 2020, j'ai accepté de m'engager en tant que maire afin de permettre la réalisation de notre projet de rénovation de la salle des fêtes et la construction du pôle médical.



Si vous deviez citer un évènement marquant de votre mandat jusqu'à présent ?

Bien sûr, c'est la réalisation de notre projet de mandat : la rénovation de la salle des fêtes et la construction du pôle médical. L'ampleur du projet a nécessité énormément d'engagement, il y a eu des hauts et des bas, il a fallu être sur tous les fronts !



Qu'est-ce qui, selon vous, caractérise notre commune et ses habitants ?

Nous avons la chance que mes prédécesseurs aient toujours œuvré pour développer l'attractivité du village, en ayant la volonté de maintenir un tissu d'artisans, d'industriels et de commerces, permettre l'installation de nouveaux habitants en créant des lotissements, créer le syndicat scolaire en partenariat avec Mouthier Haute-

pierre, Lods et Montgesoye. Je pense sincèrement que les Vuillafanais aiment leur village et nous accompagnent fidèlement dans tous nos projets pour que Vuillafans rayonne dans notre très belle vallée de la Haute-Loue.



Un maire sur tous les fronts !

AUX CÔTÉS DU MAIRE...

Catherine : la secrétaire de mairie

Pilier de la vie communale, Catherine accompagne et assiste le maire et les 750 habitants de la commune.

Elle met en œuvre, sous les directives du maire et de ses adjoints, les politiques de l'équipe municipale.

Responsable de la rédaction des documents administratifs, elle prépare et met en forme les actes officiels : état civil (naissance, mariage, décès), délibérations du conseil municipal, arrêtés municipaux (circulation, collecte des déchets etc...). Elle est également chargée de la mise à jour des listes électorales, de l'organisation des élections et du suivi des listes.

La secrétaire de mairie élabore et met en œuvre les décisions du conseil municipal. Elle conseille et assiste le maire et les adjoints dans leurs travaux. Ainsi, elle veille à la planification et de la gestion de l'urbanisme, elle définit les besoins matériels. Elle coordonne les décisions relatives aux équipements, ainsi qu'au respect des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail. De plus, elle assure la gestion des ressources humaines au niveau de la commune.

Interlocutrice de la population, Catherine organise et assure votre accueil : accueil des nouveaux habitants, demandes de logement, consultation généalogique, traitement des réclamations...



Florence : en charge de l'agence postale

Depuis quelques temps, Florence a repris la charge de l'agence postale. Ses missions :

- Accueillir les clients, les conseiller et leur vendre les produits et services adaptés à leurs besoins :

- services postaux : affranchissement, produits postaux, remise des instances
- services financiers : retrait et dépôts d'espèces, orientation des clients vers les conseillers financiers pour les produits financiers élaborés, vers les services de La Poste d'Ornans.

- Gérer l'agence postale communale : tenue des opérations comptables quotidiennes, mise à jour de la communication commerciale, mise en place des produits de vente, communication avec les bureaux de poste d'Ornans et de Valdahon.



MAIRIE

2 rue de la Gare
Tél. : 03 81 60 92 36
Email : mairie.vuillafans@wanadoo.fr
Ouverture : lun - ven , de 10h 00 - 12h00

AGENCE POSTALE

Située dans les locaux de la mairie
Tél. : 03 81 41 06 96
Ouverture : lun - sam sauf mercredi, de 10h00 à 12h00



SE DÉPLACER dans la communauté de communes Loue Lison

La mobilité est une préoccupation quotidienne : se déplacer autrement, se déplacer mieux. Il existe différents services de mobilité sur le territoire Loue Lison, pour celle et celui qui souhaite réduire ses déplacements en voiture, ou qui n'en possède pas.

L'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE)

Il s'agit d'une aide à l'acquisition de 20 % du prix d'achat TTC limitée à 200 € maximum pour l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf, dans la limite de l'enveloppe budgétaire annuelle allouée, sous conditions :

- Le prix d'achat du VAE ne doit pas être supérieur à 2 500€ TTC
- Aide réservée aux habitants majeurs de la CCLL
- Une seule subvention attribuée par foyer fiscal
- Demande d'aide et date de facture du VAE postérieures au 1^{er} janvier 2024
- Aucune condition de ressources
- L'achat doit être effectué dans le département du Doubs

Les trains SNCF

Trois gares ferroviaires sont présentes sur le territoire :

- Arc-et-Senans
- L'Hôpital du Grosbois
- Liesle

Cinq gares supplémentaires se situent à proximité immédiate du territoire :

- La gare de Saône
- La gare de Mamirolle
- La gare d'Etalans
- La gare de Byans-sur-Doubs
- La gare de Mouchard

Retrouvez toutes ces informations et les liens pratiques dans l'onglet « Mobilité » du menu « Environnement » sur le site de la Communauté de Communes Loue Lison :

www.cclouelison.fr

Les bus MOBIGO

Mobigo est la plateforme de transport mise en place par la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Deux lignes de cars traversent notre territoire :

- Quingey-Besançon (LR207)
- Besançon-Pontarlier, via Ornans (LR204)

Tarification :

- Ticket unitaire : 1,50 € (gratuit pour les enfants de moins de 4 ans)
- Carte de 10 voyages : 15 €
- Abonnement mensuel : 40 €

Le covoiturage sur l'appli MOBIGO

Pour vous permettre de covoiturer, la Région a développé un outil à retrouver sur l'appli Mobigo.

Le transport à la demande avec la ville d'Ornans

Le service de transport à la demande est mis en place depuis septembre 2020. Il s'adresse aux personnes sans moyen de locomotion, âgées, isolées avec ou sans enfant, ou encore les personnes à mobilité réduite.

Vous pouvez profiter du transport à la demande pendant les créneaux suivants :

- Le mardi entre 9h30 et 12h30
- Le mercredi entre 13h30 et 15h30
- Le jeudi entre 9h30 et 18h00

LA GAULE VUILLAFANAISE EN 2023

**Que d'eau que d'eau... Mais la qualité de l'eau de la Loue ?
La gaule Vuillafanaise ne reste pas inactive.**



Crédits : <https://www.truites-et-cie.fr/article/environnement-gestion/leurre-mouche-toc/cormorant-le-coupable-est-il-trop-parfait>

Prédation des truites et des ombres par les grands cormorans

Plusieurs courageux se sont retrouvés le 28 novembre au bord de la Loue, sous une pluie battante, pour tendre des ficelles en travers du lit de la rivière. Ces ficelles ont pour objectif de limiter la prédation des truites et des ombres par les grands cormorans pendant la période hivernale, et elles seront retirées au printemps.

En effet, le nombre de grands cormorans « hivernants », oiseaux marins à l'origine, a été multiplié par plus de 10 en 30 ans sur le territoire français.

Très mobiles et opportunistes, ils créent de gros dégâts sur nos populations de salmonidés déjà mises à mal par les problèmes de qualité d'eau, en particulier lorsqu'ils se regroupent sur les zones de fraie.

Cette méthode des ficelles est uniquement basée sur la dissuasion et ne nuit pas aux espèces autochtones (canard, héron, martin-pêcheur...) qui, contrairement aux cormorans, peuvent s'envoler et se poser entre les ficelles.

Un grand merci à tous les bénévoles qui sont venus nous donner un coup de main !



La vente de cartes de pêche continue à décliner...

À quoi s'attendre cette année ?

En 2018 : 598 > En 2019 : 486 > En 2020 : 441 > En 2021 : 218 > En 2022 : 124 > En 2023 : 108 >>> En 2024... ?

État de la Loue

Fin novembre, le purin coule à flot, même le dimanche sur des terres gorgées d'eau ou sur des sols qui commencent à geler ou recouverts d'une poudreuse.

Pour la Loue le contrat de rivière avait mobilisé 42 millions d'euros dans les années passées : il a permis des travaux hydrauliques et de gestion des barrages et des rives mais

n'a eu aucun effet sur la qualité de l'eau, comme le prouvent les mortalités récurrentes de poissons et la chute des populations de la faune d'invertébrés.

En mars, le lit de la Loue sera à nouveau recouvert d'algues brunes gluantes...

Vous pouvez aider à sauver la Loue !

Comme vous le savez, la Loue est bien malade mais l'envie, de tous les membres du conseil d'administration, de la sauver est très forte et surtout bien réelle tant elle nous tient à cœur. Il faut absolument sauver ce qui peut l'être, avec les moyens que nous avons.

Aidez-nous ! En 2024, devenez bénévole pour la Gaule Vuillafanaise.

Pour tout savoir sur notre Aappma nous vous proposons de visiter notre site internet :

<https://aappma-vuillafans.com/>

Contact : La Gaule Vuillafanaise - 2 avenue de la Gare 25840 Vuillafans

Restauration des ruisseaux Vergetolle et Raffenot

Pour rappel, les travaux de restauration des ruisseaux ont démarré à la mi-février 2023.

Il a d'abord fallu débroussailler la végétation et abattre des arbres (majoritairement des frênes dépérissant) dans l'emprise du chantier. Ont suivi le reméandrage de 500 mètres linéaires de cours d'eau, la recharge granulométrique sur plus d'un kilomètres et l'aménagement de 38 « microseuils » en bois et blocs, sur le ruisseau de Raffenot.

de l'habitat piscicole dans ces cours d'eau et de limiter les périodes d'assec et d'étiage sévère. Trois ouvrages impactant la continuité écologique (circulation des poissons et des sédiments) ont été également aménagés sur la partie aval du ruisseau de Vergetolles.

Le projet, sous maîtrise d'ouvrage de l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue, a été financé à 70 % par l'Agence de l'Eau RMC et à 30 % par SNCF Réseaux, pour un montant total de 380 000 euros.

Les objectifs de ces travaux ont été d'améliorer la qualité



Avant les travaux, la Gaule Vuillafanaise a effectué des pêches de sauvetage et environ 2 500 truitelles ont rejoint la Loue aux Chenevières.



Mise en place d'ouvrages bois et blocs pour limiter l'incision, remonter le fond du lit et créer des habitats pour la faune aquatique



AICA de Vuillafans-Châteauvieux

Par Patrick Chanussot, Président

Nous avons débuté la saison comme en 2022, sous une très forte chaleur. Les travaux d'aménagement du territoire entrepris depuis plusieurs années, ont permis à tous les animaux de bénéficier de divers points d'eau. Les observations des diverses espèces en cette fin d'année nous permettent d'annoncer une hausse des sangliers, chamois, lapins et faisans.

La population de chevreuils est en baisse : celle-ci est due à la présence de nombreux lynx.



L'association est engagée dans différentes actions :

J'aime la Nature Propre :

Les chasseurs et quelques bénévoles ont nettoyé la côte de Châteauvieux coté Longeville. Des moyens mécaniques importants ont été déployés : ils ont permis de collecter **10 m³ de déchets** qui ont été évacués vers une déchetterie.

> Une prochaine journée de nettoyage aura lieu le **samedi 16 mars 2024** : tous les habitants y sont invités.

Un dimanche à la chasse :

10 invités ont pu découvrir la véritable organisation d'une journée de chasse. Un repas convivial a clôturé cette journée.

> La prochaine journée aura lieu le **dimanche 20 octobre 2024**.

Entretien des sentiers de randonnées :

Les chasseurs entretiennent plus de **23 km de chemins**. Certains chasseurs travaillent également avec le CTL à l'entretien des boucles de randonnées.



L'association agit en collaboration avec la fédération du Doubs selon un contrat de gestion :

Gestion du sanglier : ce contrat a pour but de mettre en place une gestion du sanglier permettant d'atteindre et maintenir un équilibre agro-cynégétique acceptable par tous les partenaires directement concernés par le sanglier.

Pour atteindre cet objectif, nous devons suivre les populations afin de maintenir leurs niveaux compatibles avec les capacités d'accueil du milieu. Nous devons écouter et aider les agriculteurs en posant des clôtures électriques et éventuellement remettre en état les prairies.

Gestion forestière : il est nécessaire de faire face à l'envahissement de certaines essences, de recréer les clairières existant dans le passé et de développer des zones

de gagnage (clairière pour le pâturage). Nous avons défriché 5 hectares de prairie abandonnée aux mauvaises herbes et aux broussailles. Nous avons également réhabilité 5 points d'eau et créé des souilles.

Gestion de la petite faune : ce contrat a pour objectif l'amélioration du milieu dans lequel vit et évolue le petit gibier. Le travail consiste à réimplanter et protéger les espèces comme le lapin de garenne et le faisan. Plusieurs garennières ont été réalisées. Le lâcher de faisans de reproduction est pratiqué chaque année. Ce contrat interdit la chasse de ces gibiers pendant plusieurs années.

PÂTURAGE DES COTEAUX de Vuillafans-Echevannes en 2023

Le pâturage tournant des coteaux de Vuillafans et Echevannes se poursuit et après deux années sur les secteurs des « Doues » à Echevannes et de « Croux » à Vuillafans, il a été décidé de retourner en 2023 sur le secteur dit de « la Chenoz » à Vuillafans.

Il s'agit du premier secteur qui avait été pâturé en 2019 et 2020 par le troupeau du Conservatoire. La logique de pâturage en rotations sur les propriétés de l'association foncière vise sur un même secteur d'alterner des années pâturées et des années de repos. Cette conduite du troupeau permet de favoriser la biodiversité des coteaux en aménageant des périodes de repos où les plantes peuvent s'exprimer et fleurir librement et ainsi limiter l'impact sur certaines espèces (plantes, papillons et autres insectes principalement) qui sont sensibles au pâturage.

Les différents parcs de la Chenoz ont ainsi été pâturés entre le 22 mars et le 25 juillet 2023 par les cinq chevaux konik polski et les neuf bovins galloways, accompagnés en avril-mai par 4 ânes appartenant à un salarié du Conservatoire.

Au total 12,1 ha ont été pâturés sur une période de 19 semaines.

Les résultats du pâturage sont toujours satisfaisants, l'action du troupeau permet une bonne consommation des buissons, ce qui contient l'enfrichement et l'effet du pâturage est bien visible dans le paysage.

La saison 2023 a commencé avec un démarrage plutôt tardif de la végétation liée au printemps sec, et la relative rareté de l'herbe a contraint les animaux à se reporter sur les arbustes qui étaient en train de débousser en mars-avril. Une importante consommation et un fort écorça des peupliers trembles a ainsi été constatée, permettant d'obtenir un effet positif sur la réouverture du premier parc de pâturage.

Par la suite, la pluviométrie estivale a été suffisamment régulière et abondante pour permettre une bonne pousse de l'herbe. Cinq parcs de pâturage ont ainsi pu être exploités au cours de la saison sur les coteaux.

Il est prévu pour l'année 2024 de revenir sur le secteur de la Chenoz pour une seconde saison de pâturage avant de tourner vers d'autres secteurs.



EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue

Emmanuel CRÉTIN - Chargé de mission Natura 2000 - e.cretin@eaudoubsloue.fr - 03.81.57.21.55 - www.eaudoubsloue.fr

Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

Bertrand COTTE - Chargé de missions - bertrand.cotte@cen-franche-comte.org - 03.81.53.97.79 - www.cen-franche-comte.org



SYNDICAT SCOLAIRE DE LA HAUTE VALLÉE DE LA LOUE

Par Sylvie Baverel, Présidente du SSHVL

L'équipe

Deux ATSEM, Mesdames GIRARDET et BOURQUIN et un agent technique, Madame BATAILLARD, également accompagnatrice du bus scolaire, complètent l'encadrement des élèves.

L'école a également recruté pour l'année Alexia KIBLER en tant que service civique, pour seconder l'équipe au niveau administratif et technique.

Monsieur BORELLA, le Directeur, est déchargé un jour par semaine, le mardi, pour traiter tous les problèmes administratifs, rencontrer les familles, gérer les soucis techniques, etc...

Effectifs rentrée 2023 :

135 élèves, dont 52 maternelles et 83 élémentaires

Répartition du nombre d'élèves :

Mme Guinchard	PS/MS	26
M. Jeanguyot		
Mme Henriot	MS/GS	26
Mme Mistelet	GS/CP	19
Mme Huertas	CE1	19
M. Borella	CE2/CM1	23
M. Jeanguyot		
Mme Labigan-Dordor	CM2	22

Les élèves ont fait leur cirque !

Tout au long de l'année scolaire 2022/2023, les enfants ont pu s'initier au jonglage, à la voltige et à différentes acrobaties en toute sécurité grâce à l'intervention d'une association de Quingey, « Le Cloue », spécialisée dans les arts du cirque.

Ils ont eu le plaisir d'assister à un spectacle sous le chapiteau d'un cirque à Ornans.



2024 : année des Jeux Olympiques

Le nouveau projet d'école en ce début d'année se focalise sur les jeux olympiques.

L'équipe pédagogique, toujours aussi dynamique, aidée financièrement par les actions de l'association de parents d'élèves « Les P'tits Loue », a contacté les associations sportives locales pour des interventions dans les classes tout au long de l'année.

Ainsi, le tennis club d'Ornans proposera des séances aux petites classes, tandis que les grands s'initieront à l'escrime, au rugby, à la course d'orientation, et bénéficieront, comme chaque année des séances piscines prises en charge par le Syndicat Scolaire.



Une part importante sera réservée au handisport (jeux paralympiques), afin d'aborder l'acceptation de la différence dans notre société. D'autres valeurs, comme l'entraide, la coopération et la solidarité seront également transmises grâce à ce beau projet.

Remerciements

Je salue l'association **les P'tits Loue** qui finance de nombreuses sorties et interventions, grâce à des actions variées (tombola, vente d'objets personnalisés, chocolats à Pâques etc...) et qui organise la kermesse de fin d'année.

Je n'oublie pas le périscolaire, dirigé par **Madame Marielle MARTINI et son équipe d'animateurs**, 7 au total, qui travaillent quotidiennement pour assurer la garde et la restauration des élèves. Cependant, la demande est très forte, les locaux et le manque de personnel limitent l'accueil. Madame MARTINI et Familles Rurales, l'association qui assure cette prestation, font le maximum pour essayer de satisfaire l'ensemble des familles et apporter une animation de qualité. Je profite de ce bulletin municipal pour les remercier.



Une mention particulière à **Monsieur Xavier BONNET**, parent d'élève et autoentrepreneur, qui rafistole, installe, intervient à la demande dans l'école très rapidement pour dépanner en toute discrétion : une aide efficace et précieuse.

APE Les P'tits Loue

2023 a encore été une année riche en événements pour l'association des parents d'élèves.

Un loto, la tombola de Pâques, notre participation à la fête de la musique de Vuillafans, l'organisation de la kermesse de fin d'année ou encore celle du marché de Noël de l'école nous ont permis de récolter près de 7 000 €

Ainsi, nous avons pu financer, entre autres, 3 beaux projets portés par les enseignants :

- les interventions dans chaque classe de l'école de cirque de Quingey, Le Cloue
- des cours d'escrime pour les classes de CM1 et CM2
- un spectacle sur le thème du harcèlement intitulé Grand Dire, par la compagnie Les Assoiffées d'Azur de Chenecey-Buillon.

Suite à l'assemblée générale de septembre, le bureau a été complètement renouvelé. Il est désormais composé de Gwenaëlle Stehlin (présidente), Delphine Fumey (trésorière) et Véronique Madelon (Secrétaire). Fanny Boufrayoua et Lolita Baladah renforcent l'équipe en qualité de Chargées de communication sur les réseaux sociaux.

Contact

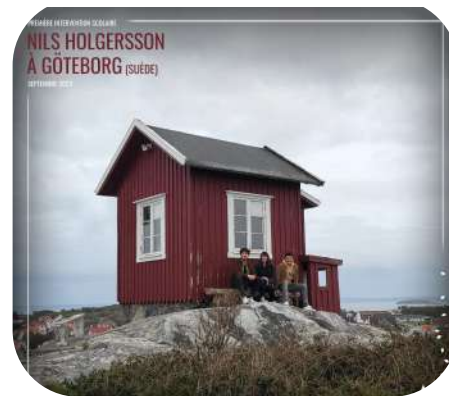
APE les P'tits Loue - 2 rue de la gare - 25840 Vuillafans
 asso.ape.lesptitsloue@gmail.com
 Facebook : @APE Les P'tits Loue



Nous nous réunissons en moyenne une fois par mois dans la salle des associations de Vuillafans. Les dates de réunion sont annoncées sur notre page Facebook, n'hésitez pas à venir à notre rencontre pour partager vos idées ou vos envies pour l'association !

Outre récolter des fonds pour financer des projets scolaires, il est important pour nous d'organiser des moments conviviaux, qui plaisent aux petits comme aux grands et qui enrichissent la vie des villages.

Enfin, nous profitons de ce bilan annuel pour remercier tous ceux qui nous soutiennent : l'équipe pédagogique de l'école, les membres du périscolaire, les mairies de Vuillafans, Montgesoyes, Mouthier Haute-Pierre et Lods, l'association de la Brise au déluge, le Club Tourisme et Loisirs et bien sûr tous les parents et leur entourage qui participent à nos actions et qui n'hésitent pas à nous prêter main forte en temps voulu.



La compagnie Allée des Cerisiers fête ses 10 ans cette année !

Pauline Pobelle, directrice vocale et professeur de chant, à la direction artistique de la compagnie, nous raconte l'année musicale de ses élèves.

L'école de comédie musicale compte maintenant plus d'une centaine d'élèves entre 5 et 75 ans, venant principalement de la vallée de la Loue.

En 2023, lors des différentes représentations de l'école, les élèves ont présenté des spectacles sur le thème de l'Amérique avec « Toy Story », « Tom Sawyer » ou encore « Footloose ».

Le groupe « stage academy » a eu la joie de jouer une création originale faite sur mesure pour eux : « Les Badgers », le musical. Cette histoire mettait en scène une équipe de baseball pas comme les autres. Pour cette occasion, nous avons eu la chance de profiter d'une après-midi d'initiation au baseball sur le terrain de foot de Vuillafans par l'équipe de baseball de Besançon.

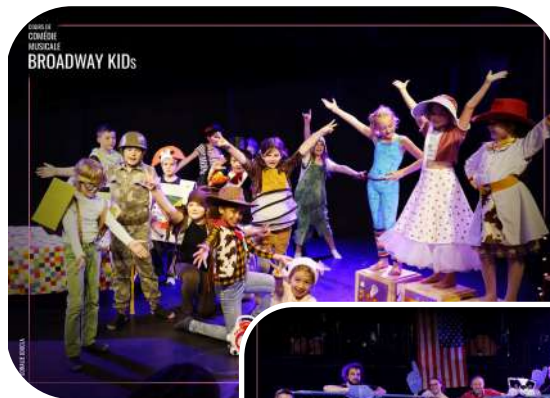
L'école AdC a participé à l'animation du village lors de plusieurs événements comme le marché de Noël et la fête de la musique. Les élèves ont pu jouer également dans la nouvelle salle des fêtes lors d'un week-end organisé par l'association Toutes des déesses et ont présenté la comédie musicale « Déesse beauté ».

L'équipe pédagogique d'AdC continue son travail dans les écoles de la maternelle à l'université à travers toute la région.

En ce qui concerne la compagnie professionnelle, la nouvelle création jeune public AdC « **Le vent dans les saules** » a été jouée pour la première fois à Quingey en

décembre puis sera jouée en février au théâtre de l'Enchanteur à Amathay Vésigneux. Le spectacle « **Nils Holgersson** » continue son chemin mais cette fois-ci dans une école en Suède. Il y a déjà eu plusieurs interventions de l'équipe à Göteborg et le spectacle sera joué en avril avec le reste de la compagnie.

En 2024, la compagnie fête ses 10 ans et organise plusieurs événements à cette occasion. La comédie musicale « The Music Man », un classique de Broadway, sera jouée par une soixantaine d'élèves accompagnés par un orchestre en live au CAL à Ornans les 22 et 23 juin (avec en première partie les groupes des Kids et Minis). Puis les 14 et 15 septembre, tous les élèves offriront une multitude de spectacles en guise de rétrospective de ces 10 dernières années au théâtre de l'Enchanteur à Amathay-Vésigneux.




N'hésitez pas à nous contacter si vous avez envie de découvrir nos activités.


Nous donnons des cours hebdomadaires mais organisons également des stages de comédie musicale, claquettes, danse, arts du cirque pendant les vacances scolaires.

Suivez-les !

www.compagnieadc.com
Tél : 06.08.74.57.94
adc.comediemusicale@gmail.com

 Cie Allée des Cerisiers

 @Cie Allée des Cerisiers

 Théâtre de l'Enchanteur

 @compagnie_adc

 @theatre.de.lenchanteur

De la brise au déluge... il n'y que quelques notes de musique et beaucoup de créativité !

L'association *De la brise au déluge* est une association loi 1901 à but non lucratif, implantée à Vuillafans depuis 8 ans et qui réunit actuellement une dizaine de personnes.

Son objectif ? Promouvoir la culture sous toutes ses formes ! L'association en quelques mots racontés par son président, Matthieu Jeanguyot.

Notre objectif est de promouvoir la culture sous toutes ses formes, à travers la création et la production de spectacles, le soutien à la création (accueil d'artistes en résidence, mise à disposition de matériel) et l'organisation d'événements culturels et festifs dans un esprit d'ouverture et de diversité.

En 2023, nous avons à nouveau mis sur pied la **Fête de la musique** sur le site du camping municipal en réunissant plus de 350 personnes. L'évènement a été possible grâce à une quinzaine de bénévoles, à 3 groupes de musique, à l'école de comédie musicale l'Allée des Cerisiers et à ses élèves.

En 2024 nous vous proposerons **une soirée « Irish pub »**, avec des concerts et un repas, qui aura lieu le samedi 23 mars à la nouvelle salle des fêtes.

Et bien sûr, nous reviendrons avec **une fête en plein air le samedi 25 mai** au camping. Le nouveau nom de l'évènement vous sera dévoilé prochainement !

Merci à nos partenaires : l'APE les P'tits Loue, le Club Tourisme et Loisirs de Vuillafans et la commune de Vuillafans.



Suivez-nous et restez informés sur notre compte FACEBOOK :

Association de la brise au déluge



À TOI DE JOUER !

Relève le défi de Déborah...

LES MOTS MÉLÉS *Vuillafans*

RETROUVE LES MOTS CACHÉS DANS LA GRILLE ET DÉCOUVRE LE MOT MYSTÈRE

JE TRAVERSE LE VILLAGE :



- Camping
- Nature
- Tourisme
- Caractere
- Paysages
- Vallee
- Course
- Pont
- Vignes
- Doubs
- Randonnee
- Village
- Eau
- Riviere
- Vuillafans

C A R A C T E R E D
V I L L A G E L V O
P A Y S A G E S I U
T O U R I S M E G B
V U I L L A F A N S
A R A N D O N N E E
L R I V I E R E S P
L C A M P I N G O O
E U N A T U R E E N
E A U C O U R S E T

Les petites créas de Déborah
Créatrice pour enfants - Vuillafans
www.lespetitescreasdedeborah.fr

@lespetitescreasdedeborah
[f](#) [i](#) [t](#) #LPCDD

CLUB TOURISME & LOISIRS

Par Isabelle GASSER, Présidente

Et si vous rejoigniez le Club ?

Le Club, c'est qui ?



Qui fait battre le cœur du CTL : Isabelle, Sylvie, Déborah, Raphaël, Bernard, Stéphane et Anne-Lise. Il s'agit du **Bureau de l'association**, ceux qui gèrent l'administratif et le planning, qui font tourner la machine ! Juste des citoyens bénévoles qui aiment leur village et se réunir, si possible avec du monde et pour passer un bon moment.

Qui d'autre ? **Les responsables de section** ! Ce sont des membres du Club, bénévoles, qui animent une ou plusieurs sections de loisir avec talent ! Plus il y en a, plus les sections peuvent vivre et s'épanouir.



Être membre du CTL, c'est pratiquer des loisirs à deux pas de chez soi !

Pour 5 € de cotisation annuelle seulement*, vous pourrez accéder à des activités de loisir telles que la peinture, la marche, la gym, la pétanque, le tennis, la section culture & histoire, l'évènementiel... Et vous pourrez aussi en créer !

*Certaines sections nécessitent une adhésion supplémentaire



Être membre du CTL, c'est animer le village !

Tout au long de l'année, vous avez le plaisir de participer à des événements comme le Bonhomme Hiver, le bal du 13 juillet, la brocante du village...

De jolies fêtes organisées pour tous par le CTL : quel que soit votre âge, vous pouvez participer à cette organisation, que ce soit pour donner des idées, monter un chapiteau, tenir la buvette ou animer ! (Et si nous vous voyons qu'une fois dans l'année, nous ne vous en voudrions pas !)

Responsables de sections jusqu'en 2024

Pétanque

Stéphane Merel (2028)
Damien Bole (2024)
David Gasser (2028)
Bruno Andréani (2024)
Oliver Thourin (2028)

Gymnastique

Curie Danièle (2026)

Animations et fêtes

Raphaël Vasconcelos (2028)
Jean Claudet (2024)
Isabelle Gasser-Bize (2026)
Joël Eme (2024)
Daniel Poirot (2024)
Loïc Sebile (2024)
Claude Poirot (2024)
Jacqueline Thourin (2028)
Déborah Mathieu (2026)

Culture, communication, histoire, tourisme

Célestin Cattaneo (2024)
Christian Larque (2022)

Echange de savoirs, peinture

Arlette Mairot (2028)
Sylvie Perret-Gentil (2024)

Sentiers

Bernard Wozny (2028)
Christian Bernard (2024)
Patrick Chanussot (2028)

Tennis

Françoise Fagot (2026)
Claude Curie (2024)
Anne-Lise Boesinger (2026)

BUREAU jusqu'en 2024

Président : Isabelle Gasser-Bize
1^{ère} Vice-présidente : Sylvie Perret-Gentil
2^{ème} Vice-président : Déborah Mathieu
Trésorier : Bernard Wozny
Trésorier-adjoint : Raphaël Vasconcelos
Secrétaire : Anne-Lise Boesinger
Secrétaire adjoint : Stéphane Merel

POUR ADHÉRER

Montant de la cotisation : 5 €

Contactez le Club pour obtenir un bulletin d'inscription que vous pourrez déposer en mairie.

CLUB TOURISME & LOISIRS

« L'année 2023 s'est achevée avec le sentiment d'une mission bien remplie au sein du CTL. Un grand merci à tous les bénévoles qui sont venus nous prêter main forte sur les différentes manifestations, que ce soit pour le transport ou l'installation du matériel et /ou pour aider au service ou tenir un stand.

Le CTL a pour but d'animer et de faire vivre le village ; en participant à ses actions, vous contribuez à promouvoir notre petite cité comtoise. Vous transmettez les valeurs de solidarité, maintenez du lien social et apportez du « bien vivre » à tous. Alors... BRAVO ET MERCI !

Isabelle >>

Fêtes et animation

Fête du printemps - 7 avril

Comme chaque année, la saison débute au printemps par l'embrasement du bonhomme hiver. C'est la méchante Ursula de la Petite Sirène de Disney qui a entraîné la parade des enfants déguisés dans les rues... Avant de disparaître en fumée !

Cette manifestation familiale est très attendue par les plus jeunes, un goûter leur est offert et cette année, un café a été proposé aux parents accompagnants, histoire de faire de ce moment un temps d'échange convivial.



Concours des maisons fleuries 2023

Merci à Bernard Cardeur pour son reportage photographique tout au long de l'année !

Pour cette édition, trois lauréats ont été récompensés :

1^{er} prix : M. et Mme Merrer

2^e prix : M. et Mme Sebillet

3^e prix ex aequo : Mme Bordas et M. et Mme Chatelain



1^{er} prix



2^e prix



3^e prix ex aequo



Trois prix ont également été remis aux **trois maisons les mieux décorées pour la période de Noël 2022 :**

1^{er} prix : M. et Mme Piguet

2^e prix : M. et Mme Minaire

3^e prix : M. et Mme Bouveret



**Vous souhaitez participer à la prochaine édition du concours ?
Inscrivez-vous auprès du C.T.L par email à ctvillafans@gmail.com ou par téléphone
auprès d'Isabelle au 06 32 50 05 01.**

Bal du 13 juillet

Nous avons toujours autant de plaisir à organiser cette soirée champêtre proposant restauration et animation musicale, pour se terminer par la traditionnelle descente aux flambeaux sur la Loue du club de la Vouivre et surtout, le feu d'artifice assuré par des membres de l'association.

Un évènement qui demande beaucoup de main d'œuvre avant, pendant et après !



Vide-greniers - 10 septembre 2023

Cette année, le vide-greniers a quitté la place du Champ de Mars et ses environs pour migrer sur l'ancien terrain de foot au centre du camping, pour des questions pratiques. La restauration était assurée par le CTL.

Le soleil était au rendez-vous tout comme les visiteurs : encore un beau succès !



Marché de Noël - 9 décembre

Le clap de fin de saison événementielle est donné par le marché de Noël, qui d'année en année devient de plus en plus important.

Cette année, il a connu un beau succès malgré le temps exécrable de la journée : des artisans aux stands de qualité, un beau spectacle par la compagnie Allée des Cerisiers, un concert du groupe Balthazar... Evidemment, la présence du Père Noël était indispensable pour les plus jeunes qui ont pu profiter d'un joli maquillage.

Vin chaud, chocolat chaud, gaufres pour régaler tout le monde... Sans oublier la tartiflette proposée en soirée et préparée par Christian du gîte de « La Tuffière » : un véritable succès !



Vous souhaitez exposer à la prochaine édition en tant qu'artisan ou créateur ?

Inscrivez-vous auprès du C.T.L par email à ctlvuillafans@gmail.com ou par téléphone auprès d'Isabelle au 06 32 50 05 01 / auprès de la mairie au 03 81 60 92 36.

Bibliothèque

Les boîtes à livres sont toujours à votre disposition sur la place du marché et sur le square face au restaurant Le Tilleul.

Elles sont alimentées par les lecteurs eux-mêmes ou les ouvrages fournis par la commune ou le département.

Il faut simplement effectuer un approvisionnement, un tri et du rangement de temps en temps.

Bonne lecture !



Sentiers par Christian Bernard

Vuillafans compte 5 circuits de randonnée : N° 15, 16, 17, 18 et depuis 2 ans, N° 3 de Lods à Mouthier, un bout du GR de pays de 3,2 kilomètres pour un total de 57 kilomètres.

L'année 2023, 46 heures de balisage et entretien, essentiellement des coupes de chablis. En effet, le changement climatique est de plus en plus visible notamment sur les frênes et les sapins...

Nous remercions Jacqueline et Célestin Cattaneo pour le balisage au niveau du village, les chasseurs qui entretiennent une grande partie des sentiers ainsi que tous les bénévoles.

Cette année, 5 personnes sont affiliées à la Fédération Française de Randonnée FFR, avec une assurance spéciale pour l'entretien et la coupe des chablis : Michel, Patrick, Bernard, Paul et moi-même.

2024 sera une période de transition, suite à l'arrêt de l'URV pour la FFR. Un changement de lames directionnelles et de balisage sera effectué sur le N°16 et 17. Le CTL s'est proposé pour faire la dépose de celle-ci, ce qui réduira les coûts engendrés.

Le projet de légère modification du circuit N°18 au niveau d'Échevannes pour y inclure le futur "sentier de la légende du géant GARGANTUA" est déjà bien avancé.

Pour le balisage et l'entretien cette année, Bénédicte et moi-même avons déjà commencé : Raffenot et la Tuffière sont dégagés des chablis. Au printemps, nous vous solliciterons pour organiser une campagne d'entretien des chemins.

Merci à vous tous

Randonnée par Sylvie Perret-Gentil

Tous les jeudis, le groupe de marcheurs se retrouve à 9h00 vers la mairie et par tous les temps (sauf périodes scolaires) pour de belles balades de deux à trois heures.

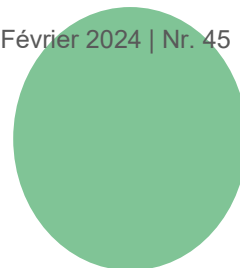
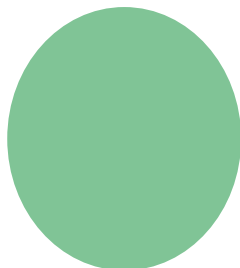
En juin 2023, nous sommes parties dans la vallée de l'Areuse en Suisse, itinéraire piétonnier magnifique et très diversifié. Ce fut une très belle journée, à refaire !

N'hésitez pas à rejoindre le CTL et le groupe de randonneurs pour découvrir ou redécouvrir de jolis coins aux alentours et plus loin !



Vallée de l'Areuse,
Suisse





Pétanque

La section « pétanque » renaît aux beaux jours : elle se réunit tous les vendredis soirs de 18h30 à 23h jusqu'à l'automne et propose petite restauration et buvette.

N'hésitez pas à venir en famille ou entre amis, pour jouer ou simplement partager un bon moment !



Tennis

Le terrain de tennis est à votre disposition dès l'apparition des beaux jours : nous vous invitons à contacter ses responsables pour prendre votre licence saisonnière ou simplement profiter du terrain occasionnellement !

La gérante du camping se tient à votre disposition pour toute question.

tennis.vuillafans@gmail.com / 03 81 60 91 52



Section Jeunes ?

Le seul regret de cette année 2023 est de n'avoir pu ouvrir la section « jeunes ». Deux réunions publiques ouvertes aux 12 à 18 ans ont eu lieu mais seulement 5 jeunes étaient présents à la première et aucun à la deuxième. Peut-être à revoir en 2024...? Si votre ado est intéressé, n'hésitez pas à nous contacter !

Échange de savoirs

Par Sylvie Perret-Gentil

Le lundi après-midi, à partir de 14h00, le groupe de peinture animé par Arlette Mairot se retrouve au local des associations, place du Champ de Mars.

Le mardi après-midi c'est un autre groupe. La majorité peint mais pas que : il y a aussi de la couture, du tricot, des arts créatifs ou simplement le plaisir de se retrouver pour papoter.

Toujours au local des associations, le vendredi c'est le groupe des aquarellistes et c'est du haut niveau : bravo les artistes !



Aquarelle par Edwige Wozny



Section histoire - Le Colonel Bérion

La section « culture, histoire, communication et tourisme » déniche des trésors, nous raconte le village d'antan et nous propose de belles expositions photos.

Dans ce numéro, Célestin Cattaneo nous raconte l'histoire du Colonel Bérion.

Le colonel Bérion participa à la Première Guerre mondiale et en sortit après plusieurs blessures avec le grade de capitaine, la croix de guerre et la légion d'honneur.

Il finit sa carrière d'enseignant comme directeur d'école à Pontarlier.

En 1938, il se retira à Vuillafans avec son épouse dans leur maison restaurée.

Il refusa la défaite de 1940 et à partir de 1942 constitua un groupe de résistance sur Vuillafans et les environs. Il devint le commandant Bernard et sera l'un des chefs du groupe Loue-Lison de l'armée secrète sur le secteur Ornans, Quingey, Levier.

L'arrestation de plusieurs membres du groupe par la gестапо obligea Justin Bérion, dénoncé, à entrer dans la clandestinité. Il est alors hébergé par des sympathisants et continua de parcourir son secteur à vélo en se faisant passer comme l'agent d'assurance Dumont.

Après le débarquement allié de 1944, il s'installe au maquis dans les bois de Maillot, près de Levier, avec des camarades. Le groupe grandit et se prépare au combat, attendant les armes promises par les alliés.

En août 1944 des résistants du secteur centre-Doubs, enfin armés grâce à de nombreux parachutages, capturèrent trois soldats allemands qui sont conduits à Maillot. Le capitaine allemand Ring d'Ornans exigea leur libération et menaça d'exécuter les 250 otages Ornanais qui étaient enfermés à l'Hôtel de Sagey et de raser la ville. Au péril de sa vie, Bérion descendit à Ornans avec deux autres volontaires, avec son brassard, F.F.I., pour demander la libération des

otages. Le prêtre Renaud d'Ornans entama la même démarche auprès du général allemand Von Felberg de Besançon. Le courage et l'audace seront efficaces et les otages seront libérés.

Démobilisé le 1^{er} juin 1945 comme lieutenant - colonel, Bérion recevra la médaille de la résistance et la cravate de commandeur de la légion d'honneur. Aux élections de 1945, sa liste dite « de la résistance » l'emporta à Vuillafans. Marie Justin Bérion est élu maire.

Une place du quartier des Chenevières de Vuillafans porte aujourd'hui son nom.



Appartement Bérion à Vuillafans



Monument aux morts du Maquis de Maillot

À Vuillafans, point d'ennui !

Il y a forcément une section au sein du CTL qui vous correspond, il y a juste un choix à faire... Et vous pourriez même avoir de nouvelles idées pour créer un nouveau groupe de loisirs : n'hésitez pas à nous contacter !

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS - La Fraternelle AFCAC - AOM | Section Haute-Loue Vuillafans

En octobre, en partenariat avec la commune, nous avons réhabilité la tombe d'un soldat de la Grande Guerre, qui était à l'abandon dans notre cimetière.

M. Alfred CORDIER, mort pour la France le 4 mai 1915, est né le 20 avril 1880 à Vuillafans, fils de Joseph Cordier et de Joséphine Bridoulot, voiturier à Vuillafans et marié à Echay le 29 août 1908.

Il a été incorporé le 16 septembre 1901 au 14^e régiment de chasseurs à Dole et rendu à la vie civile le 19 septembre 1904. Rappelé à l'activité par décret de mobilisation générale du 1^{er} août 1914, il a rejoint le 60^e régiment d'infanterie, et a disparu au combat de Soissons le 12 janvier 1915. Il a été retrouvé dans le camp de prisonniers de Niederzwehren près de Cassel en Allemagne. Il est décédé le 11 mai 1915 des suites de maladie contractée en captivité.

Le Président, Léon Vannier

Activités de la paroisse par Solange Cardeur

C'est toujours le père Théo notre curé, trois autres frères de Notre Dame du Chêne l'assistent. A tour de rôle, ils se déplacent dans les différents relais de notre unité paroissiale pour y célébrer les messes. Malheureusement, ces offices sont plus rares tant leurs tâches sont importantes.

Depuis la pandémie du COVID, nous déplorons une baisse de fréquentation des paroissiens.

André GAUDILLAT et Léon VANNIER sont toujours nos dévoués sacristains.

Les cloches ont sonné pour des événements heureux, mariages de plusieurs couples du village et malheureusement plus souvent pour des obsèques.

Cette année encore, la paroisse s'est jointe à la commune pour offrir le verre de l'amitié à l'issue de la messe de Saint Nicolin, patron du village. C'est un moment de convivialité et de partage apprécié de tous.

La moitié du conseil pastoral a été renouvelé : notre village est désormais représenté par Hervé CHAPEAU et Raphaël VASCONCELOS. Nous les remercions d'avoir accepté cette mission.

« La nuit des églises » a lieu le 1^{er} week-end de juillet, des bénévoles assurent l'accueil des visiteurs du village et d'ailleurs ; sur fond musical et concert d'orgues, ils peuvent découvrir et admirer l'architecture de l'église et les magnifiques tableaux qui ornent ses murs.



L'église est ouverte lors des journées du patrimoine et à la demande des pèlerins de la « Via Francigèna » qui font halte à Vuillafans. Ils apprécient de trouver tous les services au village.

Pour information : ce chemin culturel du conseil de l'Europe est de plus en plus fréquenté, par des pèlerins de toutes nationalités.

Merci aux personnes qui distribuent ou ont distribué le journal « Au cœur de nos chemins » et bienvenue à celles qui ont repris le flambeau.

Si vous prenez le temps de le lire, vous aurez toutes les informations de la paroisse.

Toutes personnes voulant se joindre à notre petite équipe sont les bienvenues.

Je termine en saluant la mémoire de Bernard CLAUDET disparu le 22 janvier 2023 : homme dévoué, il livrait les repas aux personnes âgées du quartier tous les jours et rendait service à la paroisse en distribuant le journal.

ÉTAT CIVIL 2023

Naissances :

ANDRÉANI Valentina née le 27/07/2023
 BARTHOULOT FIORÈSE Gabriel né le 29/04/2023
 DOLE Lenzo né le 26/09/2023
 GUYOTJEANNIN Djoulyan né le 25/06/2023
 VACELET Solène née le 07/11/2023
 VIDBERG DE CLIPPELEIR Eliott né le 23/10/2023
 ZAHND Souâd née le 18/12/2023



Mariage de M. & Mme HENRY

Mariages :

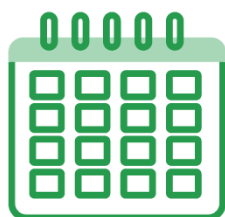
PFEIFFER Marine & HENRY Florent - Mariés le 02/09/2023
 VEUVE Alexia & VOISARD Jonathan - Mariés le 12/08/2023



Mariage de M. & Mme VOISARD

Décès :

BOILLON Arlette - le 23/09/2023	DELVOYE Odette - le 14/11/2023
BOURGOIN Franck - le 22/04/2023	DUTRUEL Christophe - le 26/08/2023
CLAUDET Bernard - le 22/01/2023	HIRSCHI Bernard - le 12/01/2023
COLARD CLAUDY Yvette - le 28/02/2023	SCARBECK Gérard - le 23/05/2023
DELIANCE Odette - le 14/11/2023	



AGENDA 2024

Les évènements de cet agenda peuvent changer de date en cours d'année.

16 mars Opération *J'aime la Nature Propre* - Nettoyage du village avec la commune et l'association de chasse

23 mars Soirée Irish par l'association De la brise au Déluge

6 avril Bonhomme Hiver organisé par le CTL - Départ 14h, suivi d'un goûter

13 - 14 avril TRAIL'N'LOUE - www.trailnloue.com

1^{er} mai 41^e Randonnée pédestre des Gas de la Vallée d'Ornans, départ et arrivée sur le site du camping municipal du Pré Bailly

4 - 5 mai Fête patronale du village

25 mai Fête de la musique par l'association De la brise au Déluge

29 - 30 juin 60^e édition de la Course de Côte Vuillafans -

Echevannes - www.asa-sequanie.fr

6 juillet Triat'Loue - www.triatloue.com

13 juillet Fête nationale - Soirée organisée par le CTL et la commune, feux d'artifices

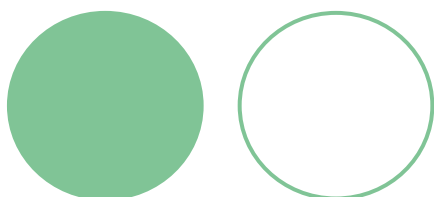
1^{er} septembre Ronde historique de la vallée organisée par l'association OVHM - www.ornans-miniature.fr

8 septembre Vide-greniers organisé par le CTL

20 octobre Opération *Un Dimanche à la chasse* - Découverte de la chasse et déjeuner convivial avec l'association de chasse

15 novembre Cérémonie de remise des prix des maisons fleuries 2024 et illuminations de Noël 2023, organisée par le CTL

14 décembre Marché de Noël, organisé par le CTL



Marché de Vuillafans
Le vendredi de 9h à 12h



Sur la place devant le Comptoir de la Loue